

Il faut revoir le projet de décret de programmation pluriannuelle de l'énergie et retenir un scénario de production d'électricité vraiment protecteur des Français, du climat et de l'intérêt national.

LES FRANÇAIS ATTENDENT DU GOUVERNEMENT UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE QUI :



Réduise le coût de l'électricité.



Sécurise l'approvisionnement et la stabilité du réseau.



Protège le climat, les paysages et l'environnement.



Favorise l'emploi, la réindustrialisation des territoires, l'équilibre de la balance commerciale et la souveraineté nationale.

Le projet de décret de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) publié par le gouvernement conduirait, s'il est adopté en l'état, à l'exact inverse de ces attentes.

Il prolonge les politiques qui, en voulant réduire la place du nucléaire, ont affaibli la France depuis 30 ans, fait doubler le prix de l'électricité, et gaspillé l'argent des Français dans des énergies intermittentes qui ne produisent de l'électricité que quand il y a du vent ou du soleil, sans les protéger contre les risques de coupures.

Cette électricité se déverse sur le réseau quand il y en a déjà trop. Son prix de revente est souvent négatif et l'écart avec le prix garanti aux producteurs est payé par les Français, tandis qu'EDF doit ralentir ou même arrêter des réacteurs nucléaires, tout en continuant à en supporter presque tous les coûts.

Le puissant lobby d'intérêts privés qui défend les énergies intermittentes attaque sans scrupules l'énergie nucléaire sur ses coûts, sans prendre en compte que les nouveaux réacteurs dureront de 80 à 100 ans, seront fabriqués en France, avec très peu d'importations d'équipements, et produiront de l'électricité indépendamment du vent ou du soleil. Alors que pour les panneaux solaires et les éoliennes, les équipements essentiels sont importés et leur longévité est à peine de 15 à 20 ans avec d'énormes coûts cachés de raccordement et d'adaptation des réseaux.

Enfin ces énergies ont profondément bouleversé les territoires ruraux, la vie de leurs habitants, leur patrimoine historique et leur attrait touristique, sans

aucune évaluation sérieuse de l'impact environnemental et économique qu'aurait l'accélération de leur développement.

La reconquête des savoirs perdus dans la filière nucléaire prendra du temps. Mais rien n'est impossible si cette filière est soutenue fermement par les pouvoirs publics, dans la durée, et avec une grande ambition industrielle. Elle deviendra même la colonne vertébrale de la réindustrialisation de la France :

► directement, par les centaines de milliers d'emplois très qualifiés qui seront créés ;

► indirectement, en attirant des industries ou des data centers qui ont besoin d'une électricité stable, à prix compétitif et prévisible, et aussi en exportant des réacteurs nucléaires civils dont le monde ne peut se passer pour atteindre la neutralité carbone.

Le projet de décret PPE conduirait, si on modélise tous les coûts du système électrique, à gaspiller plusieurs centaines de milliards d'euros d'ici 2035 et plus encore à l'horizon 2050, pour produire une électricité intermittente inutile, sans contribuer à diminuer les émissions de CO₂.

Investir les centaines de milliards économisés grâce à une meilleure PPE, dans la décarbonation des secteurs les plus gros utilisateurs d'énergies fossiles, industrie, transports et tertiaire-logement, est la seule voie raisonnable pour atteindre la neutralité carbone de la France en 2050.

C'est pourquoi, comme l'ont fait le 11 mars, dans une lettre au Premier ministre, les sénateurs Stéphane Piednoir et Vincent Delahaye et 163 de leurs collègues, nous tous, élus locaux, experts de l'énergie, associations soucieuses de la protection des territoires, des paysages et de l'environnement, mouvements pour la défense du pouvoir d'achat des Français, nous demandons :

- 1 ► LA SUSPENSION DE LA PUBLICATION DU PROJET DE DÉCRET.**
- 2 ► LA MISE À L'ÉTUDE D'UN SCÉNARIO ALTERNATIF FONDÉ SUR DES PRÉVISIONS RÉALISTES DE LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ - ET PAS NOTOIREMENT SURÉVALUÉES - DONNANT LA PRIORITÉ À LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES PILOTABLES, BIOGAZ, POMPES À CHALEUR, GÉOTHERMIE, AINSI QU'AU NUCLÉAIRE ET À L'HYDRAULIQUE, LES DEUX ATOUTS MAJEURS DE LA FRANCE QUI LUI ONT PERMIS D'AVOIR D'ORES ET DÉJÀ UNE ÉLECTRICITÉ DÉCARBONÉE À PRÈS DE 95%.**
- 3 ► L'ARRÊT DES SUBVENTIONS ET GARANTIES DE PRIX POUR TOUS LES NOUVEAUX PROJETS D'ÉNERGIE INTERMITTENTE, DANS L'ATTENTE DES CONCLUSIONS DE CES ÉTUDES.**



Beaucoup moins coûteux que celui du projet de PPE et plus sécurisant pour l'approvisionnement en électricité, un tel scénario, qui n'a jamais été étudié par le gouvernement, permettrait de baisser le prix de l'électricité, d'économiser plusieurs centaines de milliards d'euros, et de faciliter le financement des investissements nécessaires pour atteindre la neutralité carbone et pour l'effort de Défense Nationale.



Nous invitons tous ceux qui partagent notre analyse à en faire part au gouvernement en répondant à la consultation en cours sur le projet de programmation pluriannuelle en scannant ce QR code.

SIGNÉ NOTAMMENT PAR : Bernard Accoyer, ancien président de l'Assemblée nationale ; Nicolas Bour, porte-parole du collectif RETM ; Jean-Louis Butré, président de la FED Fabien Bouglé, expert et essayiste ; Laurent Burgoa, sénateur du Gard ; François Goulard, ancien Ministre ; Louis Gallois, ancien président de la SNCF et d'Airbus ; Corentin Le Fur, député de la 3^e circonscription des Côtes-d'Armor ; Hervé Machenaud, ancien Directeur Exécutif chez EDF ; Alain Milon, sénateur du Vaucluse ; Xavier Moreno, président du Céréme ; Jacques Percebois, professeur Emérite à l'Université de Montpellier ; Laurent Somon, sénateur de la Somme ; Antoine Waechter, président du Mouvement écologiste indépendant.

BON POUR ACCORD LE 25/03/2025

L'ensemble des signatures ainsi que les liens avec le site de chacune des 3 associations sont disponibles au QR code suivant :



céréme

L'ÉNERGIE DE LA RAISON

